



COMPAGNIE D'ARC DE MOUSSY



n° Affiliation: 0877066

Site de la Compagnie: <http://www.ciearcmoussy.com>

Site de la FFTA: <http://www.fftta.fr>

FICHE D'INFORMATION SAISON 2026-2027

Futur Archer, nous te saluons!

Bienvenue à la Compagnie d'Arc de Moussy pour la découverte et la pratique d'un sport ancestral dans un esprit de camaraderie et de convivialité!

Les formulaires **FFTA** de Création / renouvellement de licence - Questionnaire de santé - Notice assurance sont disponibles sur le site de la FFTA (<https://www.fftta.fr/node/3728>) et sur celui de la Compagnie

Tarifs des inscriptions pour la saison 2026-2027 (dont licence FFTA & assurance)

Catégories	Licence FFTA				Cotisation Compagnie	TOTAL**
	Fédération*	Ligue	Département	TOTAL		
Adulte Compétition	46,00 €	20,00 €	14,50 €	80,50 €	41,50 €	122,00 €
Adulte Club	38,00 €	16,00 €	14,50 €	68,50 €	41,50 €	110,00 €
Jeune***	28,00 €	16,00 €	13,50 €	57,50 €	31,50 €	89,00 €
Jeune avec Parents***					26,50 €	84,00 €
Découverte (après le 01/03)	17,00 €	3,00 €	2,00 €	22,00 €	14,00 €	36,00 €
Sans Pratique	29,00 €	5,00 €	7,00 €	41,00 €	19,00 €	60,00 €

* la part de la fédération inclut l'assurance (0,28€) et la participation aux événements internationaux (2€)

**** + de 12 ans / possibilité de subvention Pass Sport et/ou Pass Agglo Sport**

Pour les ADULTES et les MINEURS: le "**questionnaire de santé**" de la FFTA doit être complété à l'inscription et un certificat médical peut être requis en fonction des réponses (lire attentivement le document).

Téléchargeable sur le site FFTA: <https://www.fftta.fr/node/3728> et celui de la Compagnie

Possibilité de paiement en 1 / 2 ou 3 fois

Chèque(s) à l'ordre de **ESM - Compagnie D'arc** / **Espèces** / **Chèques Vacances ANCV**

Une caution de **200€** sera due pour le prêt d'un arc (classique avec viseur ou droit) et de **6 flèches** dans une housse. Restituée au retour du matériel complet et en bon état / **Encaissée si matériel non rendu dans le délai signifié.**

Prêt gratuit la 1ère année / 30€ en location les années suivantes / le remplacement du matériel cassé/perdu est à charge de l'archer (**flèches incluses**). L'archer peut à tout moment venir avec son propre équipement et restituer celui de la compagnie au fur et à mesure (carquois, flèches, palette, dragonne, protection de bras etc...)

ARC DROIT: la première année, l'apprentissage de l'arc classique est le seul proposé, l'accès à l'Arc Droit ne peut se faire qu'à compter de la seconde année. Un jeu de 6 flèches peut être prêté au débutant ARC DROIT pour le premier mois, ensuite il devra au cours du second mois se procurer ses propres flèches.

L'apprentissage du tir et des usages de la compagnie est assuré par les archers expérimentés.

Entraînements salle du Chêne - rue Cléret: Vendredi 18h30-22h30
(pour les débutants à partir de 20h30)

Entraînement Jeu d'Arc - 16bis rue de Lampezard: Tous les jours 9h00-22h30 (sous conditions)

Contacts: Capitaine/Isabelle : 06 30 71 58 64 - Secrétaire/Valérie : 06 65 79 59 75 - Trésorier/Marc : 06 76 96 49 80

Site de la Compagnie: <http://www.ciearcmoussy.com>

Site de la FFTA: <http://www.fftta.fr>